

Formation T302 : « Acquérir les notions techniques sur la rénovation énergétique en copropriété »

Titre : Acquérir les notions techniques sur la rénovation énergétique en copropriété **Objectifs pédagogiques :**

- Identifier les leviers techniques permettant d'isoler efficacement les habitations.

Prérequis : Connaître le fonctionnement général d'une copropriété ; le rôle de l'Assemblée Générale, du Conseil Syndical et du syndic.

Public : Maîtres d'œuvres et accompagnateurs de copropriétaires, conseillers info-énergie, AMO MaPrimeRénov, Agents territoriaux, Opérateurs ANAH, Administrateurs ad hoc, Administrateurs provisoires, Mon Accompagnateur Rénov

Effectif : Minimum 2 participants – Maximum 12 participants

Modalité et délais d'accès :

Retrouvez les dates des prochaines sessions sur www.copropriete-formation.fr

Inscription sur la page de la formation de notre site web : <https://copropriete-formation.fr/fiche-formation.php?id=T302>

ou contact par mail à : contact@copropriete-formation.fr

Pour participer à cette session, les participants doivent s'inscrire au moins 20 jours avant le début de la formation.

Durée : 1 jour (7 heures)

Format : Présentiel et distanciel - inter-entreprise ou intra entreprise.

Intervenant : Expert de l'ARC

Méthodes et moyens pédagogiques :

La formation s'organise autour de huit jours de formation construits sous forme de cours pratiques : exposés théoriques, exercices pratiques sur documents, mises en situation et études de cas concrets.

En début de parcours, une journée est consacrée à la méthodologie : méthode de travail, méthode d'identification des problèmes à résoudre et méthode de rédaction du rapport. Nous prévoyons également une journée de mise en situation où les participants peuvent accompagner un contrôleur confirmé chez un syndic, afin de se familiariser avec les méthodes de travail d'ARC-SERVICES.

À l'issue de la formation, des guides et/ou dossiers techniques complémentaires sont transmis aux participants.

Modalités d'évaluation :

-Avant la formation, une évaluation des prérequis des participants est réalisée (questionnaire, quiz...). Tout au long de la formation, le formateur valide la progression pédagogique des participants à l'aide d'outils d'évaluation (test, questionnaire etc..).

-À l'issue de la formation, les participants complètent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation – évaluation à chaud).

Les compétences acquises sont validées par la rédaction d'un rapport de contrôle d'une copropriété

-3 à 6 mois après la formation l'entreprise complète un questionnaire (à froid) sur la mise en pratique des acquis.

Tarif : 1440€ net de taxe par participants en inter | Sur devis en Intra

Personne en situation de Handicap : Contacter notre référente handicap Mme BEN AHMED institut-formation@copropriete-formation.fr.

Contenu pédagogique

I) Identifier les gisements d'économie d'énergie

1) Les enjeux

- L'importance de la réduction de la consommation énergétique dans les bâtiments :
les raisons économiques,
les raisons environnementales et
le confort des occupants.

2) Réaliser le diagnostic de la copropriété

- Effectuer un diagnostic énergétique complet de la copropriété :
 - identifier les sources de gaspillage d'énergie
 - identifier les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique.

II) Les postes de travaux

1) L'isolation du bâtiment

- Les différentes techniques d'isolation thermique du bâtiment

2) L'amélioration du bâtiment

3) Les parties privatives d'intérêt collectif

- Les équipements
- Les espaces

III) Les aides à la rénovation énergétique

1) Les aides individuelles

2) Les aides collectives